

## Règlement de la Revue communale et du Libr'Infos A partir de l'année 2017

**Le Libr'Infos et la Revue communale ont pour but d'informer les citoyens libramontois sur la vie libramontoise. Aucune publicité commerciale, politique ou religieuse n'est admise. L'Office du Tourisme collecte les articles, les soumet au Collège communal et travaille en collaboration avec un graphiste pour la conception et la distribution de ces publications. Le service de l'Office du Tourisme est à la disposition de toutes les associations locales culturelles, sportives, sociales ou autres sans but lucratif.**

### Le Libr'Infos

Le Libr'Infos paraît **10 fois par an** : mi février, mi mars, mi avril, mi mai, mi juin, mi juillet, mi août, mi septembre, mi octobre et mi novembre. Il y a éventuellement **quelques numéros spéciaux ajoutés** quelques fois par an mais ceux-ci sont liés à un service communal spécifique et tout le contenu est alors géré par le service concerné.

La feuille Libr'Infos informe des diverses manifestations, activités, travaux en cours, pour relater la vie de tous les jours dans notre commune. Après consultations auprès des lecteurs, seuls les articles vraiment très courts ou concernant des démarches concrètes touchent un nombre important de citoyens.

La population libramontoise étant constituée d'une majorité de personnes très actives de la tranche d'âge 25-45 ans qui disposent de très peu de temps et pour qui tout va toujours plus vite, nous voulons adapter notre communication à la population à laquelle nous nous adressons pour que le message passe de façon optimale. Il faut donc veiller à un message direct et efficace pour qu'il ne se perde pas. Il semble donc opportun d'avoir une présentation dynamique et concise qui privilégie un maximum les illustrations avec légendes à la place des articles. Les seuls articles qui seront encore diffusés seront concrets, très ciblés et très courts (démarches administratives, problèmes de distribution d'eau, nouvelles primes, etc.).

L'agenda sera quant à lui rédigé chronologiquement et de façon plus détaillée qu'auparavant (2 pages au lieu d'1).

En quatrième page, pour plus d'attractivité et d'interactivité, les citoyens auront la possibilité de publier une photo mettant en valeur une particularité de la commune chaque mois (un citoyen pourra être sélectionné 3 fois/an au maximum pour laisser une chance à toutes et tous). Les photos reçues\* seront soumises au vote des relecteurs habituels des publications communales pour définir laquelle paraîtra.

Ecologiquement et économiquement, le Libr'Infos représente un coût non négligeable et en tant qu'administration communale, nous souhaitons donc veiller à utiliser cet outil de la façon la plus optimale possible que ce soit pour les annonceurs ou pour les citoyens-lecteurs.

**Remarque :** pour donner un maximum d'importance à l'information à faire passer, nous ne diffuserons plus des affiches dont une bonne partie est constituée de logos et de sponsors, nous préférons alors plutôt une image parlante avec une légende adéquate qu'une « affiche à sponsors ».

*\*réception des photos pour la même date de délais que prévue pour le reste des informations de la publication sous format jpg avec une définition minimum de 300dpi à l'adresse [publications@libramont.be](mailto:publications@libramont.be) avec les coordonnées complètes du photographe et le lieu exact où a été prise la photo.*

## La Revue communale

Le Libr'Infos devenant plus concis et s'adaptant à l'évolution des mœurs, la Revue garde tout son intérêt avec des textes plus détaillés, plus explicatifs, plus en profondeur.

La Revue est et reste un bel outil que ce soit pour les personnes plus âgées ou pour les plus jeunes. Elle permet de retrouver le plaisir de recevoir, de feuilleter et de lire une belle brochure au format « papier » à consulter tranquillement en sortant la tête des écrans à des moments de l'année qui sont des moments charnières et souvent un peu plus creux (juin et fin d'année).

La Revue communale paraîtra toujours deux fois par an et son but reste inchangé. Elle fait connaître le développement de notre commune, nos services et publie des articles concernant nos groupements, nos associations, les décisions du conseil communal et autres articles rédactionnels. La revue communale doit amener un regard global au citoyen sur des projets à long terme, des articles explicatifs et détaillés.

La présentation va tendre à être modernisée pour mieux refléter l'évolution de notre Commune, donner une vue d'ensemble plus cohérente et amener une information plus facilement accessible à tous en veillant à utiliser davantage d'autres outils que de longs textes parfois peu lus : plus d'images parlantes, plus de renvois vers d'autres créneaux de communication (sites Internet, liens vidéos, QR codes, etc.) et ainsi mieux faire passer certaines informations.

**Plus d'informations** : Office du Tourisme communal de Libramont-Chevigny  
Grand'Rue 24 – 6800 Libramont-Chevigny – 061/27 04 82 – [publications@libramont.be](mailto:publications@libramont.be)

**En cas de doute, sur la recevabilité d'un article, le Collège sera seul juge ! Ce règlement a pour but d'informer le citoyen au mieux tout en restant à la disposition de nos associations locales et de les faire connaître. Ce règlement sera mis à la disposition de toutes les personnes désirant faire paraître un article dans nos futures publications communales.**